

La modernisation de l'agriculture. Quelques questions économiques

Campagne P.

in

Jouve A.-M. (ed.).

La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29

1997

pages 47-56

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=C1971501>

To cite this article / Pour citer cet article

Campagne P. **La modernisation de l'agriculture. Quelques questions économiques.** In : Jouve A.-M. (ed.). *La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 47-56 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

La modernisation de l'agriculture : quelques questions économiques

Pierre Campagne

CIHEAM-Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (France)

Résumé. Plutôt absent de la littérature économique, le terme de modernisation agricole est par contre très utilisé en politique agricole. Au-delà de la définition très technique de la modernisation et des effets qu'elle peut avoir sur le développement, la gestion centrale qui est étudiée porte sur le contenu économique de la modernisation. L'analyse s'appuie sur l'exemple de la viticulture languedocienne qui a connu un processus de modernisation important depuis la Deuxième Guerre mondiale. Cet exemple permet :

- de situer le processus de modernisation agricole par rapport à celui de l'intensification ;
- de retenir la productivité du travail comme critère économique central de l'évaluation de la modernisation ;
- d'illustrer les voies plurielles de la modernisation ;
- et de souligner les conditions de sa réussite, notamment la double nécessité de financements extérieurs à l'agriculture et de l'organisation du milieu agricole.

Mots clés. Modernisation agricole – Intensification – Productivité du travail – Niveau social des besoins – Viticulture – Languedoc

La modernisation de l'agriculture est sans doute l'un des termes les plus répandus, non pas dans la littérature de l'économie rurale d'où elle est plutôt absente, mais dans celle des politiques économiques. Il n'est pas en effet un seul plan de développement ou un seul exposé de politique agricole, qu'il concerne une région, un pays ou un groupe de pays, qui ne l'emploie.

Aussi bien «moderniser» une agriculture est, dans ce type de document, synonyme de la «développer». Certes, à partir de là, on va trouver des références à deux types de situations bien distinctes :

- celles où le processus de modernisation doit s'appliquer à un secteur dit «traditionnel» au sens où les pratiques culturelles sont exclusivement le produit de l'expérience acquise par les agriculteurs au fil des générations, sans référence aux acquis du progrès technique et technologique issus de la recherche agronomique ;
- celles où la modernisation s'applique à des exploitations agricoles ayant déjà intégré un certain nombre d'acquis du progrès technique et auxquelles on propose un processus de transformation continu, leur permettant de se trouver en permanence en situation de «modernité».

Mais, quel que soit le type d'agriculture à laquelle elle est censée s'appliquer, la modernisation est toujours présentée avec le même contenu.

On peut en effet discerner, dans tous les documents sur les politiques de modernisation, les quatre composantes de la modernisation définies par C. Servolin dans son ouvrage consacré à la modernisation de l'agriculture européenne (Servolin, 1989) :

- une sélection de plus en plus rigoureuse et efficace des espèces permet un changement radical de matériel végétal et animal. Ce changement représente par ailleurs un processus continu ;
- la sélection augmente de façon considérable les aptitudes productives de ces espèces. Ceci nécessite de la part de l'agriculteur un contrôle de plus en plus rigoureux des conditions de mise en oeuvre de ces aptitudes ;

- ce contrôle suppose à son tour une maîtrise croissante des moyens de production, alors que ceux-ci sont eux-mêmes l'objet de perfectionnements continus ;
- la transformation permanente du matériel végétal et animal et des moyens de production provoquent une augmentation des rendements, tout en permettant aussi une augmentation continue des surfaces cultivées par actif.

Cette «définition» de la modernisation est, on le voit, purement technique. Elle ne comporte pas de référence explicite à un quelconque contenu économique de la modernisation. Par contre, les agriculteurs, les chercheurs et les agents de développement se préoccupent souvent des «effets économiques de la modernisation». Mais la formulation elle-même de ce propos indique bien que la modernisation n'aurait en fait de contenu économique qu'au niveau de ses «effets».

La modernisation de l'agriculture pose-t-elle des questions économiques autres que celle de ces «effets» ? Y-a-t-il un véritable contenu économique à la modernisation ? Telle est la question centrale que je voudrais tenter de poser de façon opérationnelle pour introduire un débat tout en m'efforçant de dissiper quelques ambiguïtés terminologiques et conceptuelles.

Aussi, je vous propose de la décomposer en quatre questions plus précises qui sont peut-être davantage celles de l'agriculteur, de l'agent de développement et du décideur que celles du chercheur. Je les ferai précéder de quelques questions préalables d'ordre terminologique et conceptuel.

Il va sans dire que ces questions ne sont pas les seules. Le choix que j'en ai fait provient des nombreuses observations de situations de «modernisation» effectuées en Méditerranée. Parmi elles, j'ai privilégié celles qui sont issues des analyses que nous avons réalisées depuis 10 ans avec le groupe de développement rural de l'IAM.Montpellier, d'une part directement dans le Languedoc et d'autre part avec les collègues des deux réseaux dans lesquels nous travaillons¹ :

- Y-a-t-il des critères économiques qui permettent de faire une analyse économique permanente de la modernisation d'une agriculture ?
- Le processus de modernisation s'accompagne en général d'opérations d'appui technique et économique. Ce processus est-il le même pour tous ? Y-a-t-il des moyens plus performants que d'autres de l'organiser ? Sur quels critères ?
- La modernisation réclame le plus souvent une injection importante de capital dans l'agriculture. Qui finance cette injection ? Et quelle est la justification des modes et systèmes de financement observés ?
- Enfin, la modernisation ne semble pas avoir de limites techniques tant la recherche peut l'alimenter en éléments nouveaux. En est-il de même du point de vue économique ?

Pour rendre mon propos plus concret, j'ai choisi de me référer à un processus historique de modernisation que nous avons beaucoup étudié dans nos enquêtes qui est celui de la viticulture languedocienne. Je vais donc décrire tout d'abord rapidement ce processus et m'en servir par la suite pour illustrer les raisonnements auxquels je vous invite à participer.

I – L'exemple de la viticulture en Languedoc

La «modernisation» de la viticulture s'est en effet déroulée en un certain nombre d'étapes qui sont représentatives des modes d'introduction du progrès technique et de leur signification économique.

- Le «point de départ» en quelque sorte de cette modernisation est l'état dans lequel se trouvait cette agriculture après la Deuxième Guerre mondiale. Il est significatif parce cet état de modernité était le même quelles que soient les surfaces des exploitations. Le «système de base» fonctionnait avec une vigne taillée «en gobelet» et cultivée en traction animale (cheval), les traitements phytosanitaires étant réalisés avec un appareil à dos et la taille réalisée à la main. La surface maximale travaillée par actif était de l'ordre de 3 hectares.

- Ce système va évoluer en intégrant progressivement les éléments suivants :
 - La traction mécanique fut introduite de deux façons :
 - avec un tracteur «enjambeur» qui permettait de garder les vignes au même écartement,
 - avec un tracteur «vigneron» qui obligeait à augmenter sensiblement l'écartement et diminuait ainsi le nombre de pieds à l'hectare.
 - Les traitements phytosanitaires furent petit à petit effectués par des appareils mécaniques d'abord tractés puis autoportés permettant de traiter jusqu'à 6 rangées à la fois.
 - Le labour entre les rangées et du fameux «cavaillon» (espace entre les pieds de vigne) fut bientôt abandonné au profit de l'utilisation progressive des désherbants chimiques permettant ainsi, avec un gain de temps significatif, de maintenir les vignes propres sans labour.
 - La récolte mécanique achève ce processus en résolvant à la fois un problème organisationnel (recrutement et gestion des vendangeurs) et un problème économique (diminution sensible du coût de la vendange).
 - Ces différents éléments ont obligé à transformer la conduite du vignoble en abandonnant la taille «en gobelet» et en la remplaçant par une vigne montée sur fil. Cette transformation a souvent été concomitante d'une modification de l'encépagement rendue nécessaire par la mise en oeuvre de la politique de qualité imposée par la Commission Européenne.
- Actuellement d'autres innovations sont mises en oeuvre avec le «prétaillage» qui permet un nettoyage beaucoup plus rapide des sarments après la vendange et un accès beaucoup plus facile aux pieds pour la taille.
- L'ensemble de ces transformations a permis d'augmenter la surface maximum par actif de 3 hectares à 18 hectares actuellement.

II – Quelques questions préalables

- L'exemple de la viticulture nous permet d'abord de vérifier le caractère opérationnel et concret de la **définition** proposée plus haut qui est empruntée à C. Servolin (1989) :
 - Il y a bien eu changement de matériel végétal avec l'introduction de nouveaux cépages orientés vers une production de qualité.
 - Cette introduction s'est accompagnée d'une modification importante des façons culturales.
 - Celle-ci a été rendue possible par l'introduction de matériels nouveaux.
 - Le tout a permis à la fois une valorisation plus importante du produit et une augmentation de la productivité de la terre et de la surface cultivée par actif.
- Mais cet exemple nous permet aussi de situer le processus de modernisation par rapport à celui qui lui est parfois faussement synonyme, à savoir l'*intensification*². Il y a en effet des modernisations intensificatrices et des modernisations extensificatrices (Bédrani, 1994).

L'exemple de la viticulture nous permet de clarifier ce point en appliquant le concept d'intensification aux trois composantes du processus de production, la terre, le capital et le travail.

Pour ce qui est de la **terre**, on a observé, chez les agriculteurs languedociens, deux stratégies différentes. Après la Deuxième Guerre mondiale – et pour certains depuis le début du siècle –, les exploitations familiales pratiquaient une politique de maximisation des rendements au détriment de la qualité. La politique viticole a mis un arrêt à cette pratique en offrant dans beaucoup de zones viticoles le choix entre deux stratégies :

- Ou bien garder la même valeur de la production à l'hectare en mettant en place des cépages permettant de respecter les règles des Appellations d'Origine Contrôlée qui limitent le rendement à 45 hl mais qui permettent une valorisation relativement élevée du produit. C'était le cas de ceux qui ne pou-

vaient étendre leur vignoble mais qui se situaient dans des zones particulièrement favorables du point de vue de la qualité.

- Ou bien garder des cépages d'une qualité moindre mais pouvant produire davantage, tout en respectant la limitation de la production à 90 hl/ha imposée par la nouvelle politique viticole. Dans ce dernier cas, il y a eu une baisse de la valeur de la production à l'hectare, qui a été compensée par une augmentation importante des surfaces des exploitations rendue possible par l'augmentation de la surface par actif.

Donc, du point de vue de la terre, on a bien eu deux stratégies : l'une d'intensification de la production à l'ha et l'autre d'extensification.

Pour ce qui est du **capital**, on assista d'abord à une phase d'intensification, notamment avec le passage à la culture motorisée qui augmenta considérablement la valeur du capital à l'hectare.

Mais la prise en compte des économies d'échelle a poussé beaucoup d'agriculteurs à l'utilisation de machines pouvant être utilisées sur des surfaces beaucoup plus importantes, grâce notamment à l'introduction de données nouvelles du progrès technique ne faisant intervenir que peu de capital et diminuant l'utilisation de la traction mécanique. Ce fut le cas notamment du désherbage chimique qui a remplacé le labour.

Il y a donc eu des phases de modernisation avec intensification en capital et des phases avec extensification du capital.

Pour ce qui est de la **main-d'oeuvre**, la modernisation n'a été qu'extensificatrice puisqu'elle a permis une augmentation importante de la surface cultivée par actif, tout en augmentant considérablement la production par actif... Cela aurait pu être le contraire si, par exemple, la production viticole s'était prêtée à des systèmes très intensifs du point de vue du travail comme le sont les systèmes sous serre.

Mais l'**extensification du travail** ne traduit qu'une diminution du nombre de journées à l'hectare. Comme on le verra par la suite, elle s'accompagne en même temps d'une augmentation importante de la **productivité du travail**.

III – L'évaluation économique de la modernisation

On doit donc être très vigilant quand on parle de modernisation en utilisant principalement l'analyse des processus d'intensification. Par contre, la question principale que l'on peut poser concernant l'évaluation économique est celle de la productivité du travail. Peut-il y avoir une modernisation durable sans augmentation continue de la productivité du travail ? La réponse est bien entendue négative mais elle réclame quelques éclaircissements qu'il faut maintenant aborder en traitant de la première série de questions que nous vous avons posées.

Quel est en effet le **critère économique central de l'évaluation de la modernisation** ?

Comme on va le voir, ce critère est différent selon que l'on se place du point de vue de l'Etat ou du point de vue des agriculteurs :

- Du point de vue de l'**Etat**, les objectifs assignés à la modernisation sont de réaliser les transformations de cette agriculture qui lui permette de remplir les trois fonctions qu'on lui attribue en général dans le développement économique à savoir :
 - nourrir la population,
 - approvisionner les industries agro-alimentaires,
 - contribuer aux équilibres macro-économiques, notamment par l'exportation des biens alimentaires (Campagne et Chataigner, 1991 ; Malassis et Padilla, 1986).

La modernisation concerne donc, pour l'Etat, davantage l'agriculture que les agriculteurs. On comprend bien alors que cet objectif a souvent comme corollaire une augmentation et une diversification de la pro-

duction et plus généralement une adaptation de la production à ses utilisations. En Europe, par exemple, la modernisation a actuellement comme objectif une adaptation quantitative et qualitative de la production aux besoins qui doit prendre en compte les excédents. Au Maghreb, au contraire, la modernisation a pour l'Etat comme seul et unique objectif l'augmentation et par certains côtés la régularisation de la production agricole...

□ Pour les **agriculteurs**, les objectifs de la modernisation sont économiquement parlant très différents :

Depuis le néolithique, l'objectif de l'agriculture est, pour l'agriculteur, la satisfaction de ses besoins au niveau social fixé par sa propre société. Cela veut dire que dans toute société agricole il existe, depuis toujours, à chaque époque et pour chaque zone rurale, un niveau de satisfaction des besoins que chacun considère comme normal parce qu'il est référé non pas à des normes techniques (comme des normes nutritionnelles) mais à des normes sociales.

Ces normes sociales sont de fait définies implicitement par la société rurale elle-même. Ce sont elles qui ont permis que les agriculteurs européens familiaux pratiquent, pendant des siècles, des «agricultures à surplus vivrier» où la seule production qui était vendue sur le marché était celle qui constituait le surplus agricole. Ce sont elles également qui, depuis 1960 en France (avec la loi d'Orientation Agricole qui a pour la première fois parlé de «parité des revenus» entre les agriculteurs et les autres catégories socio-professionnelles), ont donné implicitement aux agriculteurs des objectifs de consommation qui se réfèrent à d'autres systèmes sociaux que les systèmes agricoles.

Dans les villages languedociens dans lesquels nous travaillons, par exemple, on constate qu'il y a de fait des normes sociales de consommation qui sont communes à des agriculteurs familiaux de moyenne importance, à des artisans, à des commerçants et à des cadres moyens de l'administration, de l'industrie ou des services.

Donc, pour un agriculteur familial, l'objectif de la modernisation est que son activité lui donne un revenu réel³ qui soit compatible avec le niveau social des besoins qu'il veut atteindre. Quel sera donc le critère d'évaluation de la modernisation qui permettra de passer de ce niveau social des besoins au contenu technique de la modernisation ?

La réponse à cette question pourrait être : que le point de départ d'une analyse économique de la modernisation devrait être l'analyse de son caractère relatif. Il n'y a pas de modernité «absolue». La plupart des unités de production se trouvent dans une situation dans laquelle elles sont à la fois plus et moins modernes que les autres. L'exemple de la viticulture languedocienne est à cet égard assez illustratif :

□ On sait que cette modernisation ne s'est pas faite de façon homogène d'autant plus que son effet technique le plus direct était l'augmentation de la surface par actif. Le seul élément qui a été généralisé en peu de temps (de 10 à 15 ans seulement selon les zones) a été le passage à la traction mécanique. Il a mis beaucoup de petites exploitations en situation délicate en raison de l'exiguïté relative de leur surface puisqu'il permettait déjà d'augmenter de 50% environ la surface maximum cultivée par actif. Mais les autres éléments ont été introduits de façon très différentielle selon la taille initiale de l'exploitation. Dans les exploitations moyennes et grandes, on pouvait facilement substituer du capital au travail en diminuant la main-d'oeuvre salariée. Dans les exploitations familiales, au contraire, il fallait à la fois investir dans des machines coûteuses et augmenter la surface cultivée pour les rentabiliser.

□ Dès 1970, on se trouvait donc devant une viticulture qui connaissait des niveaux de modernisation très différents, pour des types de produits identiques vendus au même prix. Or, la valorisation du produit à l'hectare ne s'était pas modifiée en 30 ans. En effet, on était passé des vignes à hauts rendements avec une faible valeur unitaire du produit à des vignes à rendements plus modestes puisqu'ils étaient plafonnés par la politique viticole. Dès lors, les différences qui pouvaient s'introduire entre ces types d'exploitation à niveau de modernisation différent résidaient dans deux éléments principaux :

- le coût des opérations culturales qui diminue au fur et à mesure que celles-ci accèdent à des niveaux de mécanisation plus importants.
- le nombre de journées de travail à l'hectare qui diminue au fur et à mesure que l'on mécanise et qui permet ainsi une augmentation significative de l'exploitation et de la productivité brute du travail.

- C'est alors que l'on a assisté, en viticulture, comme dans tous les systèmes agricoles, à l'émergence d'un «référentiel économique» de plus en plus contraignant que nous avons appelé «conditions générales de production» (Campagne, 1990). De quoi s'agit-il ?

On constate qu'à un moment historique donné, et dans une zone donnée, une certaine combinaison des facteurs de production qui est celle pratiquée par les agriculteurs «moyens» engendre un niveau de revenu tel qu'il leur permet de se maintenir au niveau social de satisfaction des besoins.

C'est ainsi que chaque adoption d'innovations qui provoque une augmentation de revenu va pénétrer progressivement chez les agriculteurs jusqu'à ce qu'une partie importante d'entre eux – celle que nous appelons les agriculteurs «moyens» – l'ait pratiquée. Cette combinaison des facteurs de production fixe donc un certain niveau de revenus. Or, ce niveau de revenu est de fait le revenu net par actif, c'est-à-dire qu'il correspond pour l'agriculture familiale à la productivité nette du travail (valeur de la production moins charges directes). Cette productivité nette dépend elle-même de la productivité brute (valeur brute de la production par unité de travail) et des charges directes (consommations intermédiaires + charges foncières + charges de capital.)

Ainsi, les «conditions générales de production» d'une production donnée représentent un certain niveau de modernisation qui correspond lui-même à un certain niveau de productivité nette du travail. Ce niveau de productivité du travail permet aux agriculteurs d'avoir accès au niveau social de satisfaction des besoins de leur groupe social. La productivité nette du travail est donc bien le critère principal d'évaluation économique de la modernisation (Bairoch, 1988). Ce que l'on appelle alors la «compétitivité» des agricultures familiales réside donc bien dans cette productivité nette du travail familial et non, comme c'est le cas dans le secteur capitaliste, dans ce que l'on appelle les «coûts de production». Ceux-ci en effet comprennent aussi les coûts de main-d'oeuvre qui ne sont qu'indirectement corrélés à la productivité du travail alors qu'ils le sont directement dans le système familial.

Nous parlons bien de productivité nette. Il peut se faire en effet – et c'est ce qui se passe actuellement dans le secteur viticole – qu'il y ait, du fait des politiques économiques, stagnation de la productivité brute par limitation des rendements et que la situation économique soit telle que les agriculteurs hésitent à s'endetter pour augmenter la taille de leurs exploitations. Dans ce cas, ils vont rechercher des éléments de modernisation qui vont diminuer les charges directes à l'hectare (meilleure utilisation des intrants, et du matériel par exemple) pour augmenter la productivité nette de leur travail, c'est-à-dire leur revenu net.

IV – Les processus de modernisation

L'exemple de la viticulture nous montre bien qu'il n'y a pas un mais plusieurs processus de modernisation. A partir du point de départ des 3 ha cultivés par actif avec traction animale et traitements à appareils autoportés, on constate qu'il y a eu, de fait, plusieurs voies de modernisation selon les conditions internes et externes à l'exploitation (pression foncière, etc.).

Le problème qui se pose alors à l'agriculteur, et éventuellement au conseiller agricole qui l'assiste, est celui du cheminement optimum à emprunter pour mettre en oeuvre cette modernisation. En effet, une fois rendus disponibles les «modèles techniques» que représentaient le tracteur vigneron, ou l'enjambeur, ou l'appareil de traitement tracté, ou autoporté, etc., le problème est de savoir dans quel ordre on va introduire les éléments de la modernisation.

Cette question n'est pas seulement une question technique et même financière. En effet, dans l'agriculture familiale viticole du Languedoc, l'adoption d'une innovation technique réclame le plus souvent des modifications foncières (agrandissement ou restructuration de l'exploitation). L'agriculteur doit donc en permanence faire ses choix de modernisation en fonction non seulement de ses capacités financières mais aussi de leur adaptation économique, qui dépend elle-même souvent des économies d'échelle qui, à leur tour, dépendent de l'évolution de la taille de l'exploitation.

Quel est alors le raisonnement économique le plus fréquent ? Normalement, la gestion des exploitations nous enseigne que le surplus de charge introduit soit par une consommation intermédiaire nouvelle, soit

par la fraction de capital nouveau à amortir, doit être inférieur au surplus de production. Cela est parfaitement cohérent lorsque l'on a affaire à des cultures annuelles. C'est beaucoup plus complexe – et risqué – lorsqu'il s'agit de cultures pérennes qui ont un différé de production de plusieurs années. L'agriculteur est donc contraint à une anticipation qui va reposer sur des hypothèses portant sur plusieurs éléments :

- la production future escomptée au moment où elle commencera à apparaître ;
- le prix espéré ;
- les coûts réels des consommations intermédiaires et du capital ramenés à l'année de production ;
- les revenus disponibles pour la consommation que devra apporter cette innovation ;
- la capacité supplémentaire d'accumulation qu'elle pourra apporter.

En effet, il ne suffit pas le plus souvent de se contenter d'un revenu supplémentaire au niveau de la productivité nette que l'on se fixe comme objectif. Il faut aussi que l'innovation introduite produise un surplus accumulable qui permette de continuer le processus de modernisation. On se situe en effet dans l'hypothèse globale que la modernisation est un processus continu qui doit produire lui-même les conditions de sa propre reproduction, c'est-à-dire de sa continuation.

C'est ainsi que le processus lui-même de modernisation peut emprunter plusieurs voies qui dépendront de la situation initiale et potentielle de l'exploitation. Au premier rang des facteurs de décision va bien entendu rentrer le financement.

V – Le financement de la modernisation

Ce problème est théoriquement simple : la modernisation va être financée à la fois par les agriculteurs, par l'Etat et éventuellement par les structures amont et aval⁴. Mais, que peut nous dire l'analyse économique des proportions «raisonnables» entre ces différents acteurs ?

L'histoire récente peut ici nous apporter des éclaircissements utiles :

Le rythme de modernisation de l'agriculture française par exemple s'est en effet radicalement modifié à partir des années 1950. On en veut pour preuve l'évolution de la productivité brute du travail agricole telle que l'a analysée Bairoch.

Années	Pays dev. occident.	Europe sans URSS	France
1800	71	56	65
1880	162	100	137
1950	362	193	262
1980	1 910	1 055	1 880

(Base 100 = production annuelle nette de 10 millions de calories directes par actif agricole masculin; moyennes annuelles quinquennales)
Source : Bairoch, 1989.

Ainsi, en 150 ans, la productivité brute céréalière est passée en France de 13 quintaux par actif à 53 quintaux par actif.

Dans les 30 années qui ont suivi le démarrage de la politique agricole commune (PAC), cette même productivité brute est passée de 53 quintaux à 380 quintaux. Ces chiffres portent à réfléchir, surtout si on les rapproche des calculs effectués par Delord et Lacombe (1989) sur la décomposition des revenus des agriculteurs par origine en 1981.

Type de revenu	Revenu de l'activité agricole net du soutien des prix	Concours publics liés à l'activité agricole	Revenus extérieurs	Total
Montant (10 ⁹ F)	41,5	33,5	58,6	133,6
%	31	25	44	100

Le rapprochement de ces deux tableaux met à jour deux phénomènes distincts qui permettent de comprendre les bras de levier de l'énorme processus de modernisation qu'a connu la France.

Tout d'abord l'importance des concours publics. En montrant quelle est la part des «concours publics globaux» dans les revenus des agriculteurs, le tableau précédent fait apparaître le niveau très important des transferts de l'Etat sur l'agriculture. Or, on sait qu'une partie importante d'entre eux sont directement affectables à la modernisation puisqu'ils représentent, soit le soutien des prix qui permet entre autres à l'agriculteur de se moderniser, soit le financement des activités et opérations connexes à l'agriculture (crédit, vulgarisation, protection contre les risques divers, etc.).

Mais ce tableau comporte un autre enseignement, qui apporte une précision de taille à notre propos. C'est la place croissante que tiennent les revenus extérieurs non agricoles dans les revenus des familles agricoles. Des études récentes faites dans le Languedoc (Abdel Hakim et Campagne, 1991) montrent en effet l'importance croissante des revenus extérieurs dans le financement de la modernisation des exploitations. Tout se passe en effet comme si, dans un nombre croissant de zones rurales, les revenus non-agricoles des familles agricoles permettaient globalement d'entretenir la famille, laissant à l'exploitation la seule charge de financer son propre fonctionnement – souvent hors rémunération de l'agriculteur – et les investissements importants auxquels elle a à faire face.

Cela voudrait dire que la modernisation d'une agriculture n'est possible, dans les conditions actuelles des marchés, que si elle est l'objet d'un financement extérieur, qu'il provienne de l'Etat ou des revenus extérieurs des agriculteurs. Cela peut amener à réfléchir sur le devenir des agricultures méditerranéennes qui sont confrontées actuellement à la réforme de la PAC dans les pays du Nord et au désengagement de l'Etat dans les pays du Sud...

VI – Les limites de la modernisation

Les développements qui précèdent permettent de faire plusieurs remarques :

- Si l'on veut laisser aux agriculteurs un revenu net conforme au niveau social des besoins, l'accumulation de capital nécessaire à la modernisation dans un pays comme la France n'est possible que si elle est aidée et même réalisée grâce au double concours de l'Etat et des revenus extérieurs. Cela montre également que l'agriculteur ne va faire l'effort que représente cette modernisation que si elle lui permet des augmentations de revenus suffisants.
- Toute innovation introduite dans une agriculture traditionnelle, c'est-à-dire relativement extensive du point de vue de sa production à l'hectare, a un coût en travail familial. Ce coût est spontanément calculé par l'agriculteur qui le compare aux utilisations qu'il pourrait faire à ce moment-là du même travail. C'est ainsi que si la productivité nette marginale du travail baisse avec la mise en oeuvre de l'innovation, celle-ci aura du mal à être adoptée, même si elle est indispensable à la mise en application d'un «paquet technologique» et surtout si il y a des «occasions de travail» plus rémunératrices hors travail agricole.
- Par ailleurs, c'est le capital à investir qui est lui aussi remis en question. En effet, dans la mesure où l'on est dans une structure familiale et où ce qui compte c'est la productivité nette globale de l'ensemble des activités, on préférera investir dans l'amont et l'aval de l'agriculture plutôt que dans l'agriculture elle-même. Les études effectuées dans le cadre du réseau 'Agriculture Familiale Comparée' (RAFAC) montrent bien que chaque fois qu'il est possible d'investir hors de l'agriculture avec une assurance d'une productivité plus grande du travail et du capital, l'agriculteur n'hésitera pas (Bourenane, Campagne 1991). En ce sens, les agriculteurs méditerranéens rejoignent dans leur logique d'autres agriculteurs qui sont pourtant ceux qui ont le plus modernisé leur exploitation. Des études récentes de l'INRA sur les exploitations de Picardie (Campagne, Soler et Valeschini, 1991) ont montré que les agriculteurs, au moment des débuts de la réforme de la PAC, s'étaient mis à investir dans des domaines qui n'avaient rien à voir avec leur propre agriculture, comme le transport, les plantations de résineux dans les Landes, l'agro-alimentaire, etc. Cela voulait simplement dire que, pour eux, la productivité marginale du capital était devenue plus élevée hors agriculture que dans l'agriculture elle-même et ce malgré les concours de l'Etat.

- Bouhaouach (1979) avait très bien montré que, dans le sud tunisien, les agriculteurs utilisaient leurs tracteurs et la main-d'oeuvre correspondante en suivant cette logique. Ils labouraient au tracteur pour gagner du temps mais préféraient que certains membres de leur famille sèment à la main pendant qu'ils allaient eux-mêmes labourer chez les autres ou utiliser leur tracteur comme moyen de transport. La productivité marginale de cette activité s'avérait en effet beaucoup plus élevée que celle que l'on aurait obtenue en exécutant les autres façons culturales avec le tracteur.

La modernisation peut ainsi être bloquée par le trop faible niveau de productivité du travail et du capital que représente certaines phases de sa mise en oeuvre (Bouhaouach, 1979). Enfin, le maintien de l'extensif et donc le refus de la modernisation comporte aussi des sécurités que ne peuvent pas garantir les innovations mises en oeuvre comme l'avait montré entre autres une étude du réseau RAFAC (Bédrani, Campagne, 1991).

VII – La modernisation suppose aussi des conditions socio-économiques favorables

Cette modernisation interne aux exploitations agricoles ne peut se développer harmonieusement qu'à trois conditions qui constituent les composantes externes de la modernisation que Servolin (1989) rappelle en analysant le processus de modernisation de l'agriculture française :

- Un ensemble de dispositifs doit permettre aux agriculteurs de se prémunir contre les risques :
 - L'organisation des approvisionnements des exploitations et des marchés des produits agricoles est indispensable si l'on veut faire courir le moins de risques économiques possibles à des unités de production dont la transformation rapide s'accompagne d'une extrême fragilité économique. Cette organisation est complétée par la mise en place de prix garantis par l'Etat.
 - La mise en place d'une garantie contre les risques climatiques et accidentels doit être complétée par la généralisation de la protection sociale des agriculteurs et de leur famille.
- La très forte augmentation du capital productif de ces exploitations – qui partent en général d'un niveau de capitalisation relativement bas⁵ (traction animale et matériel tracté relativement rudimentaire) – suppose la mise en place d'un système de crédit adapté au rythme de progression recherché. L'adaptation de ce crédit portera sur la durée et les montants attribués par type de prêt et par type d'agriculteur (l'âge sera un facteur important, notamment pour les prêts fonciers) ainsi que sur les taux d'intérêt dont le niveau – grâce aux bonifications accordées par l'Etat – pèsera le moins possible sur les résultats des exploitations engagées dans le processus de modernisation.
- Enfin, cette transformation considérable suppose la mise en place d'un appareil de vulgarisation qui puisse l'accompagner, les nouveaux problèmes techniques et économiques auxquels sont confrontés les agriculteurs étant d'une complexité croissante au fur et à mesure que se met en place le processus de modernisation.

A l'interface entre les composantes internes et externes de la modernisation, l'organisation du milieu agricole va apparaître comme une des conditions essentielles de sa réussite. En effet, si l'Etat apparaît comme l'acteur principal qui a l'initiative de ce processus, on s'apercevra vite qu'il ne pourra le mettre en oeuvre sans une profession organisée. Comme on le voit, la modernisation de l'agriculture ne peut pas être un phénomène spontané né essentiellement de la transformation des conditions du marché. Elle ne peut se mettre en place que grâce à un rapport de force continu – parfois convergent parfois contradictoire – entre les politiques des Etats et les actions des producteurs organisés. Il n'y a donc pas eu et il ne peut donc sans doute pas y avoir de modernisation de l'agriculture sans politique de modernisation et donc sans un fort engagement de l'Etat dans ce processus. Toutes les orientations actuelles qui veulent à la fois transférer des charges sur les agriculteurs et limiter leurs pouvoirs d'organisation ne peuvent donc que freiner la modernisation, voire la condamner.

Notes

1. Les zones rurales étudiées ont été successivement les suivantes : Vauvert (Gard), la Vallée Française (Lozère), Bédarieux (Hérault), Mouthoumet (Aude), Pézenas (Hérault), Frontignan (Hérault), Saint-Gilles (Gard), Sommières (Gard), Tuchan.

(Aude), Sud-Larzac (Hérault), Centre Ardèche, Les Vans (Sud Ardèche). Ces enquêtes ont toutes donné lieu à un rapport interne de recherche. Certaines d'entre elles ont été publiées, d'autres ont été utilisées pour des travaux de recherche réalisés en réseau. C'est notamment le cas de :

- Bédarieux pour les travaux du réseau RAFAC (1991).
- Pézenas pour le réseau Arkelton Trust dans le cadre du projet "Changement Rural en Europe" (Arkelton Trust, 1992). Les travaux tirés de ces analyses de terrain sont nombreux. Les quatre synthèses les plus récentes ont porté :
 - l'une sur la pluriactivité (Bourenane, Campagne, 1991)
 - la deuxième sur les relations entre les choix technologiques et les risques (Bédrani, Campagne, 1991)
 - la troisième sur le changement rural en Languedoc (Abdel Hakim, 1991, 1992,)
 - la quatrième sur le développement local (Abdel Hakim et Campagne, 1987 ; Campagne, 1994)

2. Pour ce qui est de l'intensification, on s'est surtout référé aux deux synthèses de Tirel (1983 et 1987).
3. Il vaut mieux parler de revenu réel que de revenu monétaire car un certain nombre de biens et de services utilisés par l'agriculteur sont de fait à la charge de l'exploitation et non du revenu net. C'est le cas notamment du logement, de la voiture et d'autres services comme l'électricité, le téléphone...
4. Comme ce fut le cas pour la motorisation dans la période d'après-guerre en France.
5. A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il n'y avait en France que 28 000 tracteurs – ils étaient au nombre de 27 000 en 1929 et 35 000 en 1939 – pour plus de 6 500 000 actifs agricoles. Il faut cependant noter qu'un effort important de mécanisation à base de culture attelée avait été fait entre les deux guerres, puisque l'on considérait que la quasi-totalité des 1 800 000 exploitations de plus de 5 hectares étaient équipées de charrues – qui avaient remplacé l'araire – de faneurs et râtaux à cheval et de faucheuses. Il faudra attendre 1950 pour dépasser les 100 000 tracteurs, mais le recensement de 1955 montre que 70% des exploitations agricoles utilisaient encore la seule traction animale (Duby et Wallon, 1976, p. 60 et 145.

Références

- **Abdel Hakim T., Campagne P.** (1991). Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture de la zone de Bédarieux-Hérault-France. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes*, Options Méditerranéennes, série B : Etudes et Recherches, CIHEAM-IAM, Montpellier, n° 5, 192 p.
- **Bairoch P.** (1988). Dix-huit décennies de développement agricole français dans une perspective internationale. In : Un siècle d'histoire agricole française 1880-1980, *Economie Rurale*, mars-août 1988.
- **Bédrani S., Campagne P.** (1991). Introduction. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*, Options Méditerranéennes, série A : Séminaires Méditerranéens, CIHEAM-IAM, Montpellier, n° 21, 180 p.
- **Bouhaouach T.** (1979). *Transformations socio-économiques et dégradation du milieu : le cas de Bir Lahmar-Tunisie*. Mémoire de DESS, Université Montpellier 1.
- **Campagne P.** (1990). *Développement rural : problématique et contenu de l'analyse*, CIHEAM-IAM, Montpellier, polycop., 122 p.
- **Campagne P., Carrère G., Valceschini E.** (1990). Three agricultural regions of France: three types of pluriactivity. *Journal of rural studies*, vol. 6, n° 4 : 415-422.
- **Campagne P., Chataigner, J.** (1990). *Producteurs et consommateurs face aux politiques agricoles et alimentaires en Afrique*. XIXe Séminaire Européen des Economistes Agricoles, 29/5/89-2/6/89, Agropolis, Montpellier, 380 p.
- — (1991). European agriculture and the plight of Third World agriculture. In : *European agriculture in search of new strategies*, European Congress of Agricultural Economists, 3-7/9/90, The Hague (NDL), Bruxelles (BEL), AEEA, p. 1-14.
- **Delord B., Lacombe Ph.** (1988). Le revenu des agriculteurs en France. In : *Les agriculteurs et la politique depuis 1970*, Association Française de Sciences Politiques, Paris.
- **Duby G., Wallon H.** (1976). *Histoire de la France rurale*. Tome IV, Ed. Le Seuil, Paris, 422 p.
- **Malassis L., Padilla M.** (1986). *Economie agro-alimentaire*. Tome III : L'Economie mondiale, Cujas, Paris, 449 p.
- **Servolin C.** (1989). *L'agriculture moderne*. Le Seuil, Coll. Points, Paris, 318 p.
- **Tirel J.C.** (1983). Le débat sur le productivisme, *Economie Rurale*, n° 155.
- — (1987). *Intensification hier ? Extensification demain ? Un essai d'analyse d'images sur des clichés flous...* Institut National de la Recherche Agronomique, Direction des Politiques Régionales, Paris, 83 p.

